

Cas fictif basé sur des données réelles. Communauté 68 : Saint-Jean-Bosco



Dresser
l'état
actuel
de la
situation

Faits

Il y a un problème récurrent de vandalisme dans la communauté.

On sait que le **taux de crimes contre la propriété** (pour 100 000 habitants) est plus élevé dans cette communauté (1 635) que dans la Ville (797) en général, et que dans l'Outaouais (759).

→ *Voir le Portrait des communautés* 

On sait aussi que les policiers ont été appelés à plusieurs reprises dans la dernière année pour répondre à des plaintes de vandalisme de la part de la Ville et de résidents. Ils ont intensifié leur présence sur le territoire, mais le problème persiste.

→ *Voir les comptes rendus du service de police sur les activités mensuelles 2018-2019*

On sent de la peur et de la frustration chez les résidents. Plusieurs blâment les minorités visibles, lesquelles se sentent visées injustement.

→ *Voir les notes prises lors des rencontres avec le Regroupement de Loisirs du quartier, et avec le conseil municipal*

On sait que **32,8%** des personnes de 15 ans et plus dans cette communauté vivent **seules**; c'est près du double de la moyenne de la Ville (17,3%). Cette proportion a aussi augmenté en 10 ans. Ce ne sont pas tant des aînés qui vivent seuls, la proportion des 65 ans et plus parmi les personnes seules étant moindre que la moyenne de la Ville ou de l'Outaouais.

Le nombre d'**immigrants** est passé de 100 à 260 en 10 ans, ce qui a fait **tripler** la proportion d'immigrants dans cette communauté, qui atteint maintenant 14,2 %, soit une proportion plus élevée que la moyenne de la Ville.

Les résidents de cette communauté ont en moyenne un **revenu plus faible** que la moyenne de la Ville, et la précarité financière touche particulièrement les mères monoparentales et les aînés. Aussi, les gens sont plus nombreux à consacrer 30% et plus de leur revenu pour se loger, et plus de la majorité sont **locataires (60,1%)**, une proportion beaucoup plus élevée que la moyenne de la Ville (37,5%). Finalement, notons que la moitié (**49%**) des résidents de cette communauté ont **déménagé dans les 5 années précédentes**.

→ *Voir Portrait des communautés* 



Définir
l'état
souhaité

Désirs

On souhaite que le vandalisme diminue.

Cette situation nouvelle permettrait aux résidents de la communauté de retrouver leur sentiment de sécurité.

Elle favoriserait aussi l'établissement d'un lien de confiance entre les résidents.



Déterminer les obstacles entre l'état actuel et l'état souhaité

Hypothèses

On croit que le faible tissu social (manque de liens de voisinage entre les gens) est une cause de vandalisme.

Il y a plusieurs activités offertes aux résidents de tous âges dans la Ville, et certaines spécifiquement pour les résidents de Saint-Jean-Bosco. Elles sont pour la plupart gratuites.

→ *Voir le Cahier des loisirs de la Ville 2019-2020 et le regroupement de Loisirs du quartier (Facebook)*

Toutefois, ce sont souvent les mêmes quelques personnes qui y participent.

→ *Voir les notes prises lors des rencontres avec des bénévoles du regroupement de Loisirs, et avec le conseil municipal*

On croit que la création d'une Association de quartier favoriserait l'émergence de plus d'initiatives en termes d'activités culturelles dans le quartier *par* et *pour* les citoyens, lesquelles favoriseraient la création de liens de voisinage positifs.



Sélectionner un obstacle à éliminer et en formuler un objectif SMART

On sélectionne l'obstacle du manque de liens de voisinage.

On se fixe donc l'**objectif SMART** suivant :

Spécifique – Que veut-on faire spécifiquement?

On veut contribuer à la création d'une association de quartier qui organisera des activités culturelles par et pour les résidents.

Mesurable – Comment va-t-on mesurer le résultat?

On veut que cette association organise au minimum trois activités annuelles rejoignant chacune au moins 50 participants.

Atteignable – Avec quelles ressources allons-nous atteindre cet objectif?

Le regroupement en Loisirs du quartier est une initiative citoyenne qu'on peut bonifier pour en faire un véritable comité de citoyens inclusif ayant à sa disposition des ressources pour dynamiser le milieu. Il sera accompagné par des intervenants de la Ville et du CISSSO dans ce processus de transition vers la création d'une association de quartier.

Réaliste – En quoi cet objectif est-il pertinent?

Cet objectif est en lien avec le problème de vandalisme identifié dans la communauté, selon nos hypothèses et en fonction de notre analyse de la situation et de la communauté.

Temporel – Combien de temps cela prendra-t-il?

On veut que l'Association de quartier soit créée d'ici 8 mois, soit d'ici l'automne, avec la réalisation d'une première activité culturelle rassembleuse à l'automne.

On formulera ainsi l'objectif complet :

Pour contribuer à diminuer le vandalisme dans la communauté, un comité formé de citoyens déjà mobilisés et de partenaires d'organismes locaux fondera d'ici 8

mois une association de quartier ayant notamment pour mission d'organiser 3 activités culturelles par année attirant chacune au moins 50 résidents.